

Et notre pouvoir d'achat qui baisse ? Pour dire STOP, débrayons lundi 17 février comme dans les autres sites Renault

10/02/20

La CGT Lardy : syndicat de site pour tous les salariés du CTL
RENAULT – PRESTATAIRES – INTERIMAIRES – APR – ETAM – CADRES.

Contact : cgt.lardy@renault.com
Facebook : [CGT.RENAULT.LARDY91](https://www.facebook.com/CGT.RENAULT.LARDY91)

Lundi prochain 17 février aura lieu la deuxième réunion de Négociations Annuelles Obligatoires (NAO). Dans la logique de la direction, ce doit être la dernière réunion qui fixera le niveau des Augmentations Générales de Salaires (AGS) et l'enveloppe des Augmentations Individuelles (AI) pour l'année 2020. Cela concerne tous les salariés, quelle que soit leur catégorie (APR, ETAM et Ingénieurs & Cadres).

La CGT-Lardy et SUD-Lardy appellent les salariés à faire entendre leur voix à cette occasion en débrayant lundi 17 février à 10h devant l'entrée principale du CTL. Pour que ces « négociations » ne soient pas la pièce de théâtre habituelle, il va falloir une réaction massive.

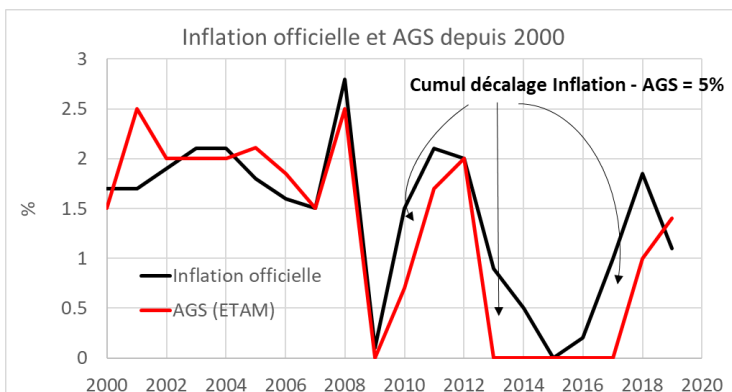
Nos salaires stagnent depuis la crise de 2008. Même vis-à-vis de l'inflation officielle, le cumul du décalage entre inflation et AGS atteint 5%, voir ci-dessous. Dans le même temps, les profits cumulés sur 8 ans ont atteint 21,8 milliards d'euros, la trésorerie de Renault était à +11,8 milliards d'euros fin 2018 et les dividendes versés aux actionnaires sont depuis deux ans à la hauteur de 1 milliard d'euros/an.

Pour tenter de faire passer le blocage de nos salaires, la direction met l'accent sur les primes d'intéressement (local et financier). Mais comme elles sont aléatoires, notre pouvoir d'achat peut baisser d'une année sur l'autre comme cela risque d'être le cas en 2020.

En effet, même si la prime d'intéressement locale augmente cette année de 55 euros bruts, les résultats financiers qui s'annoncent devraient conduire à une baisse de la prime d'intéressement financier. Quant au bonus triennal d'intéressement financier dont le montant avait atteint 1000 € en 2017, il n'est même pas sûr qu'il soit versé en 2020 car les objectifs à atteindre ne seront probablement pas remplis. Sans parler de la prime « *Gilets Jaunes* » que la direction n'a pas versée en janvier contrairement à l'an dernier.

Voir notre pouvoir d'achat baisser alors que les milliards se sont accumulés dans les caisses de Renault depuis 10 ans, ce serait inacceptable. Il faut au contraire de véritables AGS à même de combler les années de serrage de ceinture. L'an dernier, dans l'enquête que nous avons menée auprès des salariés de Lardy, plus de 70% des réponses réclamaient au moins 200 euros en plus par mois.

Rien de mieux que des augmentations de salaires pour que ce ne soient pas toujours les mêmes (actionnaires et grands dirigeants) qui récoltent les fruits de notre travail. Il faut donc être nombreux à les revendiquer lundi 17 février devant le CTL, à l'appel de la CGT-Lardy et SUD-Lardy. La CGT a lancé un appel à la grève sur l'ensemble des sites de Renault ce jour-là.



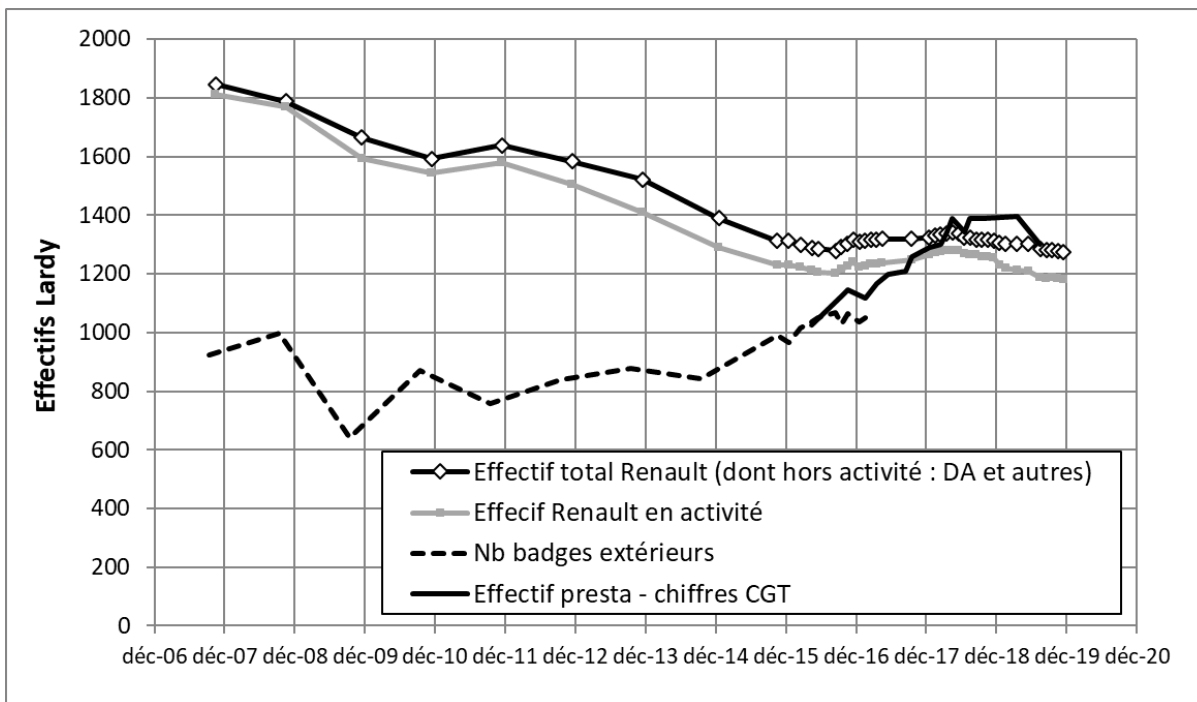
**Pour nos salaires, débrayons massivement lundi 17 février
RDV à 10h devant le CTL (entrée principale)**



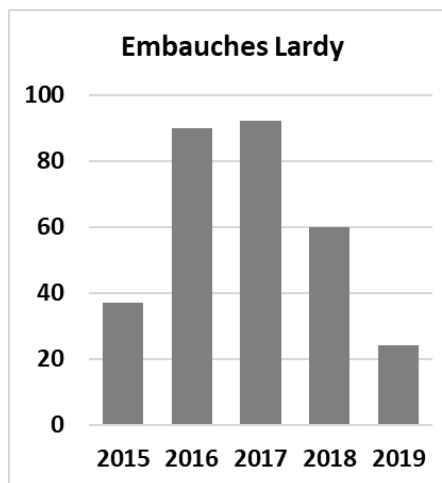
Un bilan Emploi négatif pour 2019 sur le site de Lardy

La CGT Lardy : syndicat de site pour tous les salariés du CTL
RENAULT – PRESTATAIRES – INTERIMAIRES – APR – ETAM – CADRES.

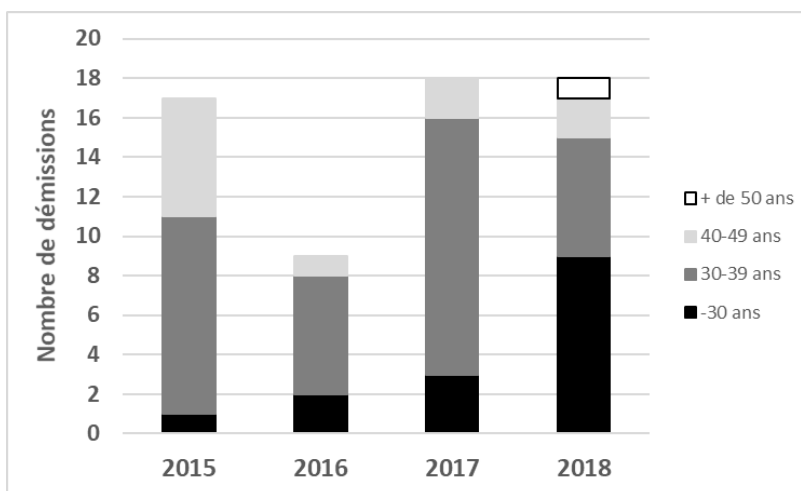
Contact : cgt.lardy@renault.com
Facebook : [CGT.RENAULT.LARDY91](https://www.facebook.com/CGT.RENAULT.LARDY91)



En décidant de bloquer les embauches (sauf dérogation) depuis mi-2018, la direction a fait repartir les effectifs de salariés Renault sur le site à la baisse. Les embauches de 2019 (24) ont tout juste compensé les démissions de l'année (18). Avec les départs à la retraite, les DA, les mobilités vers d'autres sites, **la baisse d'effectif Renault sur le site de Lardy est de 6% en 1 an.** Jusqu'où la direction veut-elle aller dans la décroissance des effectifs Renault sur le site ?



Lors de plusieurs échanges avec la direction, nous avons remonté l'étonnement de nombreux collègues **concernant les démissions de salariés récemment embauchés.** D'après les données fournies par la direction dans les derniers bilans sociaux, la part des moins de 30 ans dans les démissionnaires à Lardy a bondi de 5% en 2015 à 50% en 2018. Si les chiffres restent faibles, **voir 9 salariés de moins de 30 ans démissionner en 2018 alors qu'il y a eu que 60 embauches la même année, c'est assez inquiétant** (les chiffres de 2019 ne sont pas encore disponibles). Pour nous, cette situation est symptomatique du **manque de perspectives offertes aux salariés** et des **problèmes de désorganisation au travail.** Mais pour la direction, qui dit avoir rencontré les salariés après l'annonce de leur volonté de partir, il n'y a pas d'inquiétudes à ce sujet puisque ce sont des considérations géographiques qui en seraient la raison principale. Mais pourquoi les jeunes salariés voudraient-ils plus se rapprocher de leur lieu de vie initial que la génération précédente, mystère !



Afin d'assurer la pérennité du site et de la stabilité pour tous les salariés, il faut embaucher sur des contrats stables (CDI Renault) et en priorité les sous-traitants qui le souhaitent.